

GROUP

1

HERBICIDE

Herbicide FOAX

Concentré émulsifiable

USAGE COMMERCIAL(AGRICOLE)

VENTE AUTORISÉE POUR L'EMPLOI DANS LES PROVINCES DES PRAIRIES ET DANS LES RÉGIONS DE LA RIVIÈRE DE LA PAIX, D'OKANAGAN ET DES TERRASSES DE CRESTON EN COLUMBIE-BRITANNIQUE SEULEMENT.

Herbicide de postlevée à utiliser dans le blé de printemps et le ble dur pour la suppression de la folle avoine, de l'avoine (cultivée) spontanée, de la sétaire verte, de la sétaire glauque, de l'échinochloa pied-de-coq, de l'ivraie de Perse et des graines de l'alpiste des Canaries spontanée.

PRINCIPE ACTIF:

Clodinafop-propargyl 240 g/L

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET CI-JOINT AVANT L'UTILISATION
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS



POISON

AVERTISSEMENT: IRRITANT POUR LES YEUX ET LA PEAU

Avertissement: contient l'allergène huile de soja époxydée.

N° D'HOMOLOGATION: 31261

LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

CONTENU NET: 1.84L, 3.68L, 4.7L, 14L, 15L, 55L, 200L, 450L, 1100L, vrac

Farmer's Business Network Canada, Inc.
PO Box 5607
High River, Alberta
Canada T1V 1M7

1-844-200-FARM (3276)

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

PREMIERS SOINS

EN CAS D'EMPOISONNEMENT, consulter **IMMÉDIATEMENT** un médecin ou un centre anti-poison. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer **IMMÉDIATEMENT** la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'ingestion, appeler un centre anti-poison ou un médecin **IMMÉDIATEMENT** pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner **aucun** liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas d'inhalation, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Ce mélange contient des DISTILLATS DE PÉTROLE. NE PAS PROVOQUER LE VOMISSEMENT. Le vomissement pouvant causer une grave pneumonie(aspiration). Administrer un traitement symptomatique en cas d'ingestion et/ou de contact avec la peau ou les yeux.

MISES EN GARDE

- ATTENTION – POISON.
- AVERTISSEMENT: IRRITANT POUR LES YEUX ET LA PEAU.
- GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.
- Nocif si ingéré.
- Peut irriter les yeux. Ne pas porter de lentilles cornéennes pendant l'utilisation.
- ÉVITER tout contact avec les yeux et la peau. Éviter tout contact avec les vêtements. Lors des activités de mélange, de chargement, de nettoyage et de réparation et lors de l'application par-dessus un vêtement 'à manches longues et un pantalon, des chaussettes et des chaussures et des gants résistant aux produits chimiques. Lors de l'application par pulvérisation aérienne, les pilotes doivent porter un vêtement 'à manches longues et un pantalon.
- Laver les gants à fond avec de l'eau et du savon avant de les enlever, quelle que soit l'activité en cours.
- Se laver les mains à fond avec de l'eau et du savon après avoir utilisé ce produit et avant de manger, de boire ou de fumer.

- Retirer les vêtements contaminés immédiatement après l'utilisation. Laver et ranger les vêtements contaminés séparément des autres vêtements de la maisonnée avant de les remettre. Se laver à fond à l'eau savonneuse après la manipulation du produit. Suivre à la lettre les directives de cette étiquette pour manipuler et appliquer le produit.
- Ne pas manger, boire ni fumer pendant le mélange, le chargement et l'application.
- NE PAS entrer ni permettre l'entrée de travailleurs dans les sites traités durant le délai de sécurité (DS) de 12 heures.
- Les travailleurs qui manipulent plus de 15 kg de principe actif (p.a.) par jour doivent utiliser un système de mélange et de chargement en circuit fermé.
- Appliquer uniquement le produit lorsque la possibilité de dérive vers des zones d'habitation ou d'activités humaines comme des maisons, des chalets, des écoles et des sites récréatifs est minimale. Tenir compte de la vitesse et de la direction du vent, des inversions de température, du matériel utilisé et des réglages du pulvérisateur.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

TOXIQUE pour les organismes aquatiques et les plantes terrestres non ciblées. Observer la zone tampon de pulvérisation spécifiée dans la section MODE D'EMPLOI.

Les résidus de ce produit présentent les propriétés et les caractéristiques associées aux substances chimiques détectées dans les eaux souterraines. L'utilisation des produits contenant du clodinafop-propargyl dans les secteurs où les sols sont perméables, surtout là où la nappe phréatique est peu profonde, peut entraîner la contamination des eaux souterraines.

Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compacté ou sur de l'argile. Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues. La contamination des habitats aquatiques par ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation filtrante entre le site traité et le bord du plan d'eau.

Ce produit contient des distillats de pétrole aromatiques qui sont toxiques pour les organismes aquatiques.

ENTREPOSAGE

Afin de prévenir toute contamination, entreposer ce produit à l'écart des aliments destinés à la consommation humaine ou animale.

ÉLIMINATION DES PRODUITS NON UTILISÉS OU SUPERFLU

Pour obtenir des renseignements sur l'élimination du produit inutilisé ou superflu, s'adresser au fabricant ou à l'organisme provincial de réglementation responsable ou Farmer's Business Network Canada, Inc. au 1-844-200-FARM (3276). En cas de déversement et de nettoyage des déversements, s'adresser au fabricant et à l'organisme provincial de réglementation responsable. ou téléphoner frais reverser au (CANUTEC) 1-613-996-6666 ou *666 d'un téléphone mobile.

ÉLIMINATION DU CONTENANT:

Contenant recyclable:

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'adresser au distributeur ou au détaillant ou encore à l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus proche. Avant d'aller y porter le contenant:

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans la cuve.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Contenant à remplissages multiples:

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

**EN CAS D'URGENCE CONCERNANT UNE FLAQUE IMPORTANTE ou EN CAS
D'EMPOISONNEMENT APPELLER 1-613-996-6666 (frais reverser) ou *666 d'un TÉLÉPHONE
MOBILE.**

{LABEL BOOKLET}

GROUP

1

HERBICIDE

Herbicide FOAX

Concentré émulsifiable

USAGE COMMERCIAL (AGRICOLE)

VENTE AUTORISÉE POUR L'EMPLOI DANS LES PROVINCES DES PRAIRIES ET DANS LES RÉGIONS DE LA RIVIÈRE DE LA PAIX, D'OKANAGAN ET DES TERRASSES DE CRESTON EN COLUMBIE-BRITANNIQUE SEULEMENT.

Herbicide de postlevée à utiliser dans le blé de printemps et le blé dur pour la suppression de la folle avoine, de l'avoine (cultivée) spontanée, de la sétaire verte, de la sétaire glauque, de l'échinochloa pied-de-coq, de l'ivraie de Perse et des graines de l'alpiste des Canaries spontanée.

PRINCIPE ACTIF:

Clodinafop-propargyl 240 g/L

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET CI-JOINT AVANT L'UTILISATION
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS



POISON

AVERTISSEMENT: IRRITANT POUR LES YEUX ET LA PEAU

Avertissement: contient l'allergène huile de soja époxydée.

N° D'HOMOLOGATION: 31261

LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

CONTENU NET: 1.84L, 3.68L, 4.7L, 14L, 15L, 55L, 200L, 450L, 1100L, vrac

Farmer's Business Network Canada, Inc.
PO Box 5607
High River, Alberta
Canada T1V 1M7

1-844-200-FARM (3276)

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

PREMIERS SOINS

EN CAS D'EMPOISONNEMENT, consulter **IMMÉDIATEMENT** un médecin ou un centre anti-poison. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer **IMMÉDIATEMENT** la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'ingestion, appeler un centre anti-poison ou un médecin **IMMÉDIATEMENT** pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner **aucun** liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas d'inhalation, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Ce mélange contient des DISTILLATS DE PÉTROLE. NE PAS PROVOQUER LE VOMISSEMENT. Le vomissement pouvant causer une grave pneumonie(aspiration). Administrer un traitement symptomatique en cas d'ingestion et/ou de contact avec la peau ou les yeux.

MISES EN GARDE

- ATTENTION – POISON.
- AVERTISSEMENT: IRRITANT POUR LES YEUX ET LA PEAU.
- GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.
- Nocif si ingéré.
- Peut irriter les yeux. Ne pas porter de lentilles cornéennes pendant l'utilisation.
- ÉVITER tout contact avec les yeux et la peau. Éviter tout contact avec les vêtements. Lors des activités de mélange, de chargement, de nettoyage et de réparation et lors de l'application par-dessus un vêtement 'à manches longues et un pantalon, des chaussettes et des chaussures et des gants résistant aux produits chimiques. Lors de l'application par pulvérisation aérienne, les pilotes doivent porter un vêtement 'à manches longues et un pantalon.
- Laver les gants à fond avec de l'eau et du savon avant de les enlever, quelle que soit l'activité en cours.

- Se laver les mains à fond avec de l'eau et du savon après avoir utilisé ce produit et avant de manger, de boire ou de fumer.
- Retirer les vêtements contaminés immédiatement après l'utilisation. Laver et ranger les vêtements contaminés séparément des autres vêtements de la maisonnée avant de les remettre. Se laver à fond à l'eau savonneuse après la manipulation du produit. Suivre à la lettre les directives de cette étiquette pour manipuler et appliquer le produit.
- Ne pas manger, boire ni fumer pendant le mélange, le chargement et l'application.
- NE PAS entrer ni permettre l'entrée de travailleurs dans les sites traités durant le délai de sécurité (DS) de 12 heures.
- Les travailleurs qui manipulent plus de 15 kg de principe actif (p.a.) par jour doivent utiliser un système de mélange et de chargement en circuit fermé.
- Appliquer uniquement le produit lorsque la possibilité de dérive vers des zones d'habitation ou d'activités humaines comme des maisons, des chalets, des écoles et des sites récréatifs est minime. Tenir compte de la vitesse et de la direction du vent, des inversions de température, du matériel utilisé et des réglages du pulvérisateur.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

TOXIQUE pour les organismes aquatiques et les plantes terrestres non ciblées. Observer la zone tampon de pulvérisation spécifiée dans la section MODE D'EMPLOI.

Les résidus de ce produit présentent les propriétés et les caractéristiques associées aux substances chimiques détectées dans les eaux souterraines. L'utilisation des produits contenant du clodinafop-propargyl dans les secteurs où les sols sont perméables, surtout là où la nappe phréatique est peu profonde, peut entraîner la contamination des eaux souterraines.

Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compacté ou sur de l'argile. Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues. La contamination des habitats aquatiques par ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation filtrante entre le site traité et le bord du plan d'eau.

Ce produit contient des distillats de pétrole aromatiques qui sont toxiques pour les organismes aquatiques.

ENTREPOSAGE

Afin de prévenir toute contamination, entreposer ce produit à l'écart des aliments destinés à la consommation humaine ou animale.

ÉLIMINATION DES PRODUITS NON UTILISÉS OU DONT ON VEUT SE DÉPARTIR

Pour obtenir des renseignements sur l'élimination du produit inutilisé ou superflu, s'adresser au fabricant ou à l'organisme provincial de réglementation responsable ou Farmer's Business Network Canada, Inc. au 1-844-200-FARM (3276). En cas de déversement et de nettoyage des déversements, s'adresser au fabricant et à l'organisme provincial de réglementation responsable. ou téléphoner frais reverser au (CANUTEC) 1-613-996-6666 ou *666 d'un téléphone mobile.

ÉLIMINATION DU CONTENANT:

Contenant recyclable:

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'adresser au distributeur ou au détaillant ou encore à l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus proche. Avant d'aller y porter le contenant:

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans la cuve.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Contenant à remplissages multiples:

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

EN CAS D'URGENCE CONCERNANT UNE FLAQUE IMPORTANTE ou EN CAS D'EMPOISONNEMENT APPELLER 1-613-996-6666 (frais reverser) ou *666 d'un TÉLÉPHONE MOBILE.

RENSEIGNEMENTS SUR LE PRODUIT

L'herbicide FOAX est un herbicide systémique de postlevée pour la suppression sélective de la folle avoine, de l'avoine (cultivée) spontanée, de la sétaire verte, de la sétaire glauque, de l'échinochloa pied-de-coq, de l'ivraie de Perse et des graines de l'alpiste des Canaries spontanée dans tous les types de blé de printemps et de blé dur. Ne pas utiliser l'herbicide FOAX dans l'orge, à défaut de quoi la culture sera endommagée. Ne pas appliquer ce produit à l'aide d'un équipement d'application par voie aérienne, sauf selon les conditions précisées dans cette étiquette.

L'herbicide FOAX est absorbé par les feuilles et rapidement transporté vers les points de croissance des feuilles et des tiges. Il est essentiel de bien couvrir les mauvaises herbes pour obtenir une suppression efficace. Les graminées sensibles en croissance active cessent de se développer dans les 48 heures suivant le traitement. Selon l'espèce, les conditions de croissance et la concurrence de la culture, les feuilles et les points végétatifs jaunissent en une à trois semaines. La décoloration et la perte de vigueur se poursuivent jusqu'au brunissement et à la suppression complète de trois à cinq semaines après l'application.

Bien que l'herbicide FOAX ne supprime pas les mauvaises herbes à feuilles larges, on peut le mélanger en cuve à un vaste éventail d'herbicides contre les mauvaises herbes à feuilles larges pour obtenir un spectre d'activité élargi dans le blé. Voir la section MÉLANGES D'HERBICIDE FOAX AVEC DES HERBICIDES CONTRE LES MAUVAISES HERBES À FEUILLES LARGES et consulter la section appropriée des MÉLANGES EN CUVE pour l'application par voie terrestre ou aérienne.

MODE D'EMPLOI

Puisque ce produit n'est pas homologué pour lutter contre les organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, NE PAS l'utiliser pour lutter contre des organismes nuisibles en milieu aquatique.

NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau d'irrigation ou en eau potable ou les habitats aquatiques pendant le nettoyage du matériel ou l'élimination des déchets.

Lorsque les mélanges en réservoir sont permis, lire et observer toutes les instructions sur l'étiquette, y compris les taux et les restrictions pour chaque produit utilisé dans le mélange en réservoir. Suivre les mesures de précaution les plus strictes pour le mélange, le chargement et l'application telles que décrites sur les étiquettes des deux produits.

Afin de réduire le ruissellement des zones traitées vers les habitats aquatiques, examiner les caractéristiques et conditions du site avant d'effectuer le traitement. Les caractéristiques et conditions pouvant favoriser le ruissellement sont, entre autres: les fortes pluies, une pente modérée ou forte, un sol nu, un sol mal drainé (p. ex., les sols compactés, de texture fine ou à faible teneur en matière organique, comme l'argile).

Application à l'aide d'un pulvérisateur agricole : NE PAS appliquer lors de périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS pulvériser en gouttelettes de taille inférieure au calibre moyen de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). La hauteur de la rampe doit être de 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

Application par voie aérienne : NE PAS appliquer lors de périodes par calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS appliquer ce produit lorsque la vitesse du vent est supérieure à 16 km/h à hauteur de vol sur le site de l'application. NE PAS pulvériser en gouttelettes de taille inférieure au calibre grossier de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). Réduire la dérive causée par les turbulences créées en bout d'aile de l'aéronef. L'espacement des buses le long de la rampe d'aspersion NE DOIT PAS dépasser 65 % de l'envergure des ailes ou du rotor.

CULTURES: Blé de printemps et blé dur

Un délai avant la plantation de 30 jours doit être observé pour toutes les cultures ne figurant pas sur l'étiquette.

L'herbicide FOAX peut être utilisé dans toutes les variétés de blé de printemps et de blé dur. Respecter un délai d'attente avant la récolte d'au moins 60 jours après le traitement.

Ne pas appliquer dans l'orge ni dans aucune culture autre que le blé de printemps ou le blé dur, à défaut de quoi la culture sera endommagée. Faire en sorte que le brouillard de pulvérisation ne puisse dériver vers des champs adjacents ensemencés de cultures autres que le blé de printemps ou le blé dur.

Ne pas traiter le blé contre-ensemencé avec des plantes fourragères. Observer un délai d'attente avant la récolte d'au moins 60 jours après le traitement des grains et de la paille et de 30 jours après le traitement du foin. Respecter un délai d'au moins sept (7) jours avant de laisser paître le bétail dans les cultures traitées.

Pour connaître les directives spécifiques à l'application par voie aérienne, consulter les sections sur l'application par voie aérienne. Pour connaître les précautions relatives à l'application par voie aérienne, consulter la section sur les MISES EN GARDE.

MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES: folle avoine, avoine (cultivée) spontanée, sétaire verte, sétaire glauque, échinochloa pied-de-coq, ivraie de Perse et alpiste des Canaries spontanée.

MOMENT DU TRAITEMENT

| MOMENT DU TRAITEMENT | STADE DE CROISSANCE | AUTRES REMARQUES |
|--|---------------------------------------|--|
| FOLLE AVOINE | 1 à 6 feuilles sur la tige principale | Avant l'émergence de la 4 ^e talle. |
| AVOINE (CULTIVÉE) SPONTANÉE | 3 à 6 feuilles sur la tige principale | Avant l'émergence de la 4 ^e talle. |
| SÉTAIRE VERTE, SÉTAIRE GLAUQUE (millet sauvage, verveine officinale) | 1 à 5 feuilles sur la tige principale | Pour une suppression optimale, appliquer avant l'émergence de la 3 ^e talle et pendant la croissance active de la sétaire. |
| ÉCHINOCHLOA PIED-DE- COQ | 1 à 5 feuilles sur la tige principale | Pour une suppression optimale, appliquer avant le tallage, et pendant la croissance active de l'échinochloa pied-de-coq. |

| | | |
|---|--|--|
| IVRAIE DE PERSE | 1 à 5 feuilles sur la tige principale | Pour une suppression optimale, appliquer avant le tallage, et pendant la croissance active de l'ivraie de Perse. |
| GRAINES DE L'ALPISTE DES CANARIES SPONTANÉE | 1 à 6 feuilles sur la tige principale | Avant l'émergence de la 4 ^e talle. |
| BLÉ DE PRINTEMPS ET BLÉ DUR | Avant l'émergence de la 4 ^e talle | Pour les mélanges en cuve avec un herbicide contre les mauvaises herbes à feuilles larges, toujours consulter l'étiquette du produit d'association (herbicide contre les mauvaises herbes à feuilles larges avant l'utilisation. |

- Pour un résultat optimal, appliquer l'herbicide FOAX sur des mauvaises herbes en pleine croissance. Une application hâtive permettra de maximiser le rendement de la culture en réduisant la concurrence exercée par les mauvaises herbes. Les mauvaises herbes qui lèvent après l'application de l'herbicide FOAX ne seront pas supprimées.
- Lorsque les mauvaises herbes sont stressées par une sécheresse, la chaleur, une fertilité faible, un excès d'eau ou des températures froides prolongées, l'efficacité du traitement risque d'être réduite ou retardée après l'application de l'herbicide FOAX, seul ou en association avec un herbicide contre les mauvaises herbes à feuilles larges. Il peut se produire des échappées de traitement ou un nouveau tallage si l'application est effectuée dans des conditions de stress prolongé. On obtiendra une suppression optimale si l'application de l'herbicide FOAX est retardée jusqu'à ce que les conditions de stress soient terminées et que les mauvaises herbes aient repris leur croissance active.
- L'herbicide FOAX utilisé seul peut être appliqué 30 minutes avant la pluie.
- Ne pas appliquer sur une culture stressée par des conditions telles que le gel, une fertilité faible, une sécheresse, un excès d'eau, une maladie ou des dommages causés par des insectes, à défaut de quoi la culture pourrait être endommagée.

DOSES D'EMPLOI POUR L'APPLICATION PAR VOIE TERRESTRE

Appliquer la dose recommandée d'herbicide FOAX et d'un adjuvant du SCORE, ASSIST, ou CROPOIL 83/17 ADJUVANT dans au moins 50 à 100 litres d'eau à l'hectare.

| | |
|--|---|
| Pour supprimer: FOLLE AVOINE AVOINE (CULTIVÉE) SPONTANÉE SÉTAIRE VERTE SÉTAIRE GLAUQUE ÉCHINOCHLOA PIED-DE-COQ ALPISTE DES CANARIES SPONTANÉE | Pour supprimer: FOLLE AVOINE AVOINE (CULTIVÉE) SPONTANÉE SÉTAIRE VERTE SÉTAIRE GLAUQUE ÉCHINOCHLOA PIED-DE-COQ ALPISTE DES CANARIES SPONTANÉE IVRAIE DE PERSE |
| Doses pour l'emploi avec 50 L/ha d'eau | |
| Appliquer: 230 mL/ha d'herbicide FOAX + 400 mL/ha d'un adjuvant du SCORE, ASSIST, CROPOIL 83/17 ADJUVANT avec 50 L/ha d'eau (0,8% volume/volume) | Appliquer: 290 mL/ha d'herbicide FOAX + 500 mL/ha d'un adjuvant du SCORE, ASSIST, CROPOIL 83/17 ADJUVANT avec 50 L/ha d'eau (1,0% volume/volume) |

| Doses pour l'emploi avec 100 L/ha d'eau | |
|---|--|
| Appliquer: 230 mL/ha d'herbicide FOAX + 800 mL/ha d'un adjuvant du SCORE, ASSIST, CROPOIL 83/17 ADJUVANT avec 100 L/ha d'eau (0,8% volume/volume) | Appliquer: 290 mL/ha d'herbicide FOAX + 1 L/ha d'un adjuvant du SCORE, ASSIST, CROPOIL 83/17 ADJUVANT avec 100 L/ha d'eau (1,0% volume/volume) |

REMARQUE: Toujours utiliser l'adjuvant de SCORE, ASSIST, ou CROPOIL 83/17 ADJUVANT avec l'herbicide FOAX.

DOSES D'EMPLOI POUR L'APPLICATION PAR VOIE AÉRIENNE

Appliquer la dose recommandées d'herbicide FOAX et d'un adjuvant du SCORE, ASSIST, ou CROPOIL 83/17 ADJUVANT dans au moins 30 litres d'eau par hectare conformément au tableau suivant:

| | |
|---|---|
| Pour supprimer: FOLLE AVOINE | Pour supprimer: FOLLE AVOINE SÉTAIRE VERTE SÉTAIRE GLAUQUE IVRAIE DE PERSE |
| Appliquer : 230 mL/ha de l'herbicide Herbicide FOAX + 240 mL/ha d'un adjuvant du SCORE, ASSIST, CROPOIL 83/17 ADJUVANT avec 30 L/ha d'eau (0,8% volume/volume) | Appliquer: 290 mL/ha de l'herbicide Herbicide FOAX + 300 mL/ha d'un adjuvant du SCORE, ASSIST, CROPOIL 83/17 ADJUVANT avec 30 L/ha d'eau (1,0% volume/volume) |

REMARQUE: Toujours utiliser l'adjuvant de SCORE, ASSIST, ou CROPOIL 83/17 ADJUVANT avec l'herbicide FOAX.

MÉLANGES EN CUVE DE L'HERBICIDE FOAX AVEC DES HERBICIDES CONTRE LES MAUVAISES HERBES À FEUILLES LARGES – APPLICATION PAR VOIE TERRESTRE

CULTURES: BLÉ DE PRINTEMPS et BLÉ DUR

Mélanges pour la suppression à large spectre de la folle avoine, de la sétaire verte, des mauvaises herbes à feuilles larges:

Pour la suppression à large spectre de la folle avoine, de la sétaire verte, et des mauvaises herbes à feuilles larges, le mélange herbicide FOAX peut être mélangé en cuve avec des herbicides contre les mauvaises herbes à feuilles larges, tel que décrit dans les tableaux qui suivent. Consulter l'étiquette du produit à mélanger pour connaître les mauvaises herbes à feuilles larges, les doses d'emploi et le moment du traitement, les directives particulières quant aux cultures de rotation et aux délais d'attente avant de laisser paître le bétail, les recommandations relatives à des mauvaises herbes, le mode d'emploi et les précautions, et se conformer à l'étiquette la plus restrictive. Pour la préparation des mélanges en cuve, toujours ajouter les herbicides contre les mauvaises herbes à feuilles larges, suivis de l'herbicide FOAX, pour terminer avec l'adjuvant SCORE, ASSIST, CROPOIL 83/17 ADJUVANT ou FOAX Adjuvant. Pour connaître la dose appropriée d'herbicide FOAX et d'adjuvant SCORE, ASSIST, ou CROPOIL 83/17 ADJUVANT, consulter la section « Doses d'emploi pour l'application par voie terrestre » de l'étiquette.

| Produit d'association | Taux d'emploi | Stade de croissance de la culture ¹ |
|---|---|---|
| Herbicide Agricole Dyvel® | 1,25 L/ha | De 2 à 5 feuilles |
| Refine Extra® ² 75 DF | 20 g/ha | De 2 feuilles à la feuille étendard |
| Buctril® M | 1,0 L/ha | De 2 feuilles à la feuille étendard |
| | | |
| | | |
| | | |
| Lontrel 360 mélange en cuve MCPA Ester (formulation 500) | 280 à 420 mL/ha tank mixed with 1.1 L/ha | De 3 feuilles à la feuille étendard |
| Curtail ^{MD} M | 2,0 L/ha | De 3 feuilles à juste avant la sortie de la feuille étendard |
| Thumper® EC | 1,0 L/ha | De 4 feuilles à la feuille étendard |
| 2,4-D Amine (formulation 500) ³ | 840 mL - 1,1 L/ha | De 3 feuilles à la feuille étendard |
| MCPA Amine (formulation 500) ³ | 840 mL - 1,1 L/ha | De 3 feuilles à la feuille étendard |
| MCPA Ester (formulation 500) | 840 mL - 1,1 L/ha | De 3 feuilles à la feuille étendard |
| Pardner® | 1,0 L/ha | De 2 feuilles à la feuille étendard |
| Ally® ² | 7,5 g/ha | De 2 feuilles à la feuille étendard |
| Mélange en cuve herbicide Attain® | 600 mL/ha d'Attain A + 1,0 L d'Attain B | De 4 feuilles à la feuille étendard |
| ¹ Toujours consulter l'étiquette de l'herbicide contre les mauvaises herbes à feuilles larges avant l'emploi. | | |
| ² L'ajout d'agents tensioactifs de SCORE, ASSIST, ou CROPOIL 83/17 ADJUVANT n'est pas requis. | | |
| ³ On pourrait observer une réduction de la suppression de la sétaire verte et de la folle avoine si l'herbicide FOAX est utilisé en mélange avec du 2,4-D Amine ou MCPA Amine. | | |

La culture pourrait subir des dommages temporaires après le traitement avec ces mélanges en cuve s'ils sont appliqués lorsque les conditions climatiques sont extrêmes ou lorsque la culture souffre d'un stress causé par une humidité inadéquate ou anormalement élevée ou par des températures extrêmes.

Ne pas mélanger avec un additif chimique, un pesticide ou un engrais qui n'est pas recommandé dans cette étiquette.

MÉLANGES EN CUVE D'HERBICIDE FOAX AVEC DES HERBICIDES CONTRE LES MAUVAISES HERBES À FEUILLES LARGES – APPLICATION PAR VOIE AÉRIENNE

CULTURES: BLÉ DE PRINTEMPS et BLÉ DUR

Pour la suppression à large spectre de la folle avoine, de la sétaire verte et des mauvaises herbes à feuilles larges, l'herbicide FOAX peut être mélangé en cuve avec Buctril® M. Consulter l'étiquette du produit à mélanger pour connaître les mauvaises herbes à feuilles larges supprimées, les doses d'emploi et le moment du traitement, les directives particulières quant aux cultures de rotation et aux délais d'attente avant de laisser paître le bétail, les recommandations relatives à des mauvaises herbes particulières, le mode d'emploi et les précautions, et se conformer à l'étiquette la plus restrictive. Utiliser au moins 30 L d'eau à l'hectare.

Mélanges en cuve d'herbicide FOAX avec des herbicides contre les mauvaises herbes à feuilles larges – application par voie aérienne:
 Pour la préparation des mélanges en cuve, toujours ajouter l'herbicide contre les mauvaises herbes à feuilles larges (Buctril M) en premier lieu, suivi de l'herbicide FOAX, pour terminer avec l'adjuvant soit SCORE, ASSIST, CROPOIL 83/17 ADJUVANT ou FOAX Adjuvant. Pour connaître la dose appropriée d'herbicide FOAX et de l'adjuvant SCORE, ASSIST, ou CROPOIL 83/17 ADJUVANT consulter la section « Doses d'emploi pour l'application par voie aérienne » de l'étiquette.

| | | |
|-----------------------|---------------|--|
| Produit d'association | Taux d'emploi | Stade de croissance de la culture ¹ |
| Buctril M | 1,0 L/ha | De 2 feuilles à la feuille étendard |

¹Toujours consulter l'étiquette de l'herbicide contre les mauvaises herbes à feuilles larges avant l'emploi.

ZONES TAMPONS DE PULVÉRISATION

AUCUNE zone tampon de pulvérisation n'est requise pour les traitements localisés effectués à l'aide de pulvérisateurs manuels.

Il est nécessaire que les zones tampons de pulvérisation précisées dans le tableau ci-dessous séparent le point d'application directe du produit et la lisière la plus proche, dans la direction du vent, des habitats terrestres sensibles (par exemple, prairies, forêts, brise-vent, terres boisées, haies, zones riveraines et zones arbustives) et des habitats d'eau douce sensibles (par exemple, lacs, rivières, brouillards, étangs, fondrières des prairies, ruisseaux, marais, réservoirs et autres habitats humides).

| Méthod d'application | Culture | | Zone tampon (mètres) de pulvérisation requise pour la protection des : | | |
|-------------------------|---|-------------------|--|-----------------|----------------------|
| | | | habitats d'eau douce d'une profondeur de : | | habitat terrestres : |
| | | | moins de 1 mètre | plus de 1 mètre | |
| Pulvérisateur agricole* | Blé de printemps et blé dur | | 1 | 0 | 1 |
| Pulvérisation aérienne | Blé de printemps et blé dur (55,2 à 70,2 g p.a./ha) | Voilure fixe | 1 | 0 | 20 |
| | | Voilure tournante | 1 | 0 | 20 |

Lorsque les mélanges en réservoir sont permis, consulter les étiquettes des produits d'association et respecter la zone tampon sans pulvérisation la plus large (la plus restrictive) parmi les produits utilisés dans le mélange et appliquer au moyen de la catégorie de gouttelettes la plus grosse (ASAE) indiquée sur les étiquettes des produits d'association.

Il est possible de modifier les zones tampons de pulvérisation associées à ce produit selon les conditions météorologiques et la configuration du matériel de pulvérisation en utilisant le calculateur de zone tampon de pulvérisation qui se trouve dans la section Pesticides du site Canada.ca.

DIRECTIVES DE MÉLANGE – APPLICATION PAR VOIE TERRESTRE

1. Nettoyer le réservoir du pulvérisateur et le remplir à moitié d'eau. Mettre l'agitateur ou le système de dérivation en marche.
2. Si on utilise un herbicide contre les mauvaises herbes à feuilles larges verser le produit EN PREMIER, puis ajouter l'herbicide FOAX et agiter pendant 2 ou 3 minutes.
3. Ajouter la quantité appropriée d'herbicide FOAX.

4. Agiter pendant 2 ou 3 minutes.
5. Ajouter la quantité appropriée d'adjuvant de SCORE, ASSIST, CROPOIL 83/17 ADJUVANT ou FOAX Adjuvant.
6. Agiter pendant 1 ou 2 minutes avant d'ajouter le reste de l'eau, puis maintenir une agitation constante.
7. Si la pulvérisation est interrompue, agiter vigoureusement avant de reprendre la pulvérisation.
- 8. Utiliser la suspension tout de suite après sa préparation.**
9. S'il commence à se former une pellicule huileuse dans le réservoir, purger le réservoir puis le nettoyer à l'aide d'un détergent.

DIRECTIVES D'APPLICATION PAR VOIE TERRESTRE

1. L'herbicide FOAX peut être appliqué par voie terrestre ou aérienne. Pour connaître les directives relatives à l'application par voie aérienne, consulter la section DIRECTIVES D'APPLICATION PAR VOIE AÉRIENNE, CI-DESSOUS.
2. Volume d'eau: 50 - 100 litres à l'hectare pour l'herbicide FOAX utilisé seul, et au moins 100 litres à l'hectare pour les mélanges en cuve avec des herbicides contre les mauvaises herbes à feuilles larges.
3. Buses: On recommande l'emploi de buses à jet éventail à 80° ou 110° en acier inoxydable pour une couverture optimale. Les buses peuvent être orientées à un angle de 45° vers l'avant afin d'améliorer la pénétration du feuillage et de fournir une meilleure couverture. Utiliser des tamis de buse de 50 mailles. Ne pas utiliser de buses à miroir, d'applicateur par gouttelettes contrôlées, de buses avec écran directionnel ni de buses en jet à cône creux.
4. Pression: 275-310 kPa.
5. Appliquer uniformément à une vitesse de 6-8 km/h, en évitant le chevauchement des passages. Fermer la rampe au moment du départ, des tournants, des ralentissements ou des arrêts, afin de prévenir les dommages à la culture résultant d'une application excessive.

APPLICATION AÉRIENNE

Instructions génériques sur l'étiquette concernant l'application par voie aérienne - Mode d'emploi

Épandre seulement avec un avion ou un hélicoptère réglé et étalonné pour être utilisé dans les conditions atmosphériques de la région et selon les taux et directives figurant sur l'étiquette.

Les précautions à prendre ainsi que les directives et taux d'application à respecter sont propres au produit. Lire attentivement l'étiquette et s'assurer de bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Utiliser seulement les quantités recommandées pour l'application par voie aérienne qui sont indiquées sur l'étiquette. Si, pour l'utilisation prévue du produit, aucun taux d'application par voie aérienne ne figure sur l'étiquette, on ne peut utiliser ce produit, et ce, quel que soit le type d'appareil aérien disponible.

S'assurer que l'application est uniforme. Afin d'éviter que le produit ne soit appliqué de façon non uniforme (application en bandes, irrégulière ou double), utiliser des marqueurs appropriés.

Mises en garde concernant l'application aérienne

Épandre seulement quand les conditions météorologiques à l'endroit traité permettent une couverture complète et uniforme de la culture visée. Les conditions favorables spécifiques à l'application par voie aérienne décrites dans le *Guide national d'apprentissage-application de pesticides par aéronef* développé par le Comité fédéral, provincial et territorial sur la lutte antiparasitaire et les pesticides doivent être présentes.

Mises en garde concernant l'opérateur antiparasitaire

Ne pas permettre au pilote de mélanger les produits chimiques qui seront embarqués à bord de l'appareil. Il peut toutefois charger des produits chimiques prémélangés contenus dans un système fermé.

Il serait préférable que le pilote puisse établir une communication à chaque emplacement traité au moment de l'application.

Le personnel au sol de même que les personnes qui s'occupent des mélanges et du chargement doivent porter des gants, des combinaisons et des lunettes ou un masque les protégeant contre les produits chimiques durant le mélange des produits, le chargement, le nettoyage et les réparations. Lorsque les précautions qu'on recommande à l'opérateur de prendre sont plus strictes que les recommandations générales qui figurent sur les étiquettes pour application avec pulvérisateur terrestre, suivre les précautions les plus rigoureuses.

Tout le personnel doit se laver les mains et le visage à grande eau avant de manger et de boire. Les vêtements protecteurs, le cockpit de l'avion et les cabines des véhicules doivent être décontaminés régulièrement.

Mises en garde propres au produit

Lire attentivement l'étiquette et bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Pour toute question, appeler Farmer's Business Network Canada, Inc. au 1-844-200-FARM (3276) ou obtenir des conseils techniques auprès du distributeur ou d'un conseiller agricole provincial. L'application de ce produit spécifique doit être conforme aux normes suivantes.

DIRECTIVES DE MÉLANGE – APPLICATION PAR VOIE AÉRIENNE

1. Remplir le réservoir du pulvérisateur à moitié avec de l'eau. Mettre l'agitateur en marche à faible régime.
2. Si un herbicide contre les mauvaises herbes à feuilles larges doit être employé, ajouter le produit d'abord avant d'ajouter l'herbicide FOAX et agiter pour 2 ou 3 minutes ensuite ajouter la bonne quantité d'herbicide FOAX.
3. Agiter pendant 2 ou 3 minutes.
4. Ajouter la quantité appropriée d'adjuvant de SCORE, Assist, ou CROPOIL 83/17 ADJUVANT.
5. Agiter pendant 1 ou 2 minutes avant d'ajouter le reste de l'eau, puis maintenir une agitation constante.
6. Remplir le réservoir de l'avion et maintenir une faible agitation pendant l'application.
7. Si la pulvérisation est interrompue, agiter vigoureusement avant de reprendre la pulvérisation. Ne pas laisser reposer le contenu sans agitation.
- 8. Utiliser la suspension tout de suite après sa préparation.**
9. S'il commence à se former une pellicule huileuse dans le réservoir, purger le réservoir puis le nettoyer à l'aide d'un détergent.

DIRECTIVES D'APPLICATION PAR VOIE AÉRIENNE

1. L'herbicide FOAX peut être appliqué par voie terrestre ou aérienne. Pour connaître les directives relatives à l'application par voie terrestre, consulter la section DIRECTIVES D'APPLICATION PAR VOIE TERRESTRE, ci-dessus.
2. Volume d'eau pour l'application par voie aérienne: Au moins 30 litres à l'hectare pour l'herbicide FOAX utilisé seul ou quand il est mélangé en cuve avec Buctril M.

3. S'assurez que l'application est uniforme. Afin d'éviter une application irrégulière ou double (par chevauchement des passages), utiliser des marqueurs appropriés. Ne pas utiliser des marqueurs humains.

NETTOYAGE DU PULVÉRISATEUR

1. Nettoyer à fond l'équipement de pulvérisation immédiatement après l'application. S'assurer que toute trace du produit a été éliminée. Marche à suivre recommandée :
2. Vider et rincer le réservoir, la rampe et toutes les conduites pendant dix minutes avec de l'eau propre. Ne pas nettoyer le pulvérisateur à proximité de végétation que l'on désire conserver, d'un puits ou de toute autre source d'eau.
3. Enlever les buses et les tamis et les laver séparément.
4. Éliminer tous les résidus de rinçage conformément aux règlements provinciaux pertinents.
5. Si on utilise un herbicide de mélange en cuve contre les mauvaises herbes à feuilles larges, toujours consulter l'étiquette du produit ajouté au mélange pour connaître toute procédure de nettoyage additionnelle.

Recommandations sur la gestion de la résistance

Aux fins de la gestion de la résistance, il importe de noter que l'herbicide FOAX est un herbicide du groupe 1. Toute population de mauvaises herbes peut renfermer ou former des plantes naturellement résistantes à l'herbicide FOAX et à d'autres herbicides du groupe 1. Les biotypes résistants peuvent finir par prédominer au sein de la population si ces herbicides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux herbicides:

Dans la mesure du possible, alterner le ARCHAR ou les herbicides du même groupe 10 avec des herbicides qui appartiennent à d'autres groupes et qui suppriment les mêmes mauvaises herbes et ce, au cours d'une seule saison de croissance (applications séquentielles) ou entre les saisons de croissance.

Utiliser, si cet emploi est permis, des mélanges en cuve contenant des herbicides provenant d'un groupe différent. Pour ralentir l'acquisition d'une résistance, le composé du mélange le moins susceptible de créer une résistance devrait supprimer la ou les mauvaises herbes ciblées aussi efficacement que le composé du mélange le plus susceptible de créer une résistance.

Utiliser les herbicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée contre les mauvaises herbes qui privilégie le dépistage, la consultation de données antérieures sur l'utilisation des pesticides et la rotation des cultures, et qui permet l'intégration des techniques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques de lutte), des pratiques culturales (par exemple, augmentation de la densité des semis, application d'engrais au moment propice et au moyen d'une méthode précise pour favoriser la croissance de la culture plutôt que celle des mauvaises herbes) ou biologiques (recours à des cultures ou à des variétés de végétaux qui entrent en compétition avec les mauvaises herbes) et d'autres pratiques de lutte.

Après l'application d'herbicides, surveiller les populations de mauvaises herbes traitées pour y déceler les signes éventuels de l'acquisition d'une résistance (par exemple, une des espèces de mauvaises herbes indiquées sur l'étiquette n'a pas été supprimée). En présence de signes attestant une résistance potentielle, empêcher la production des graines des mauvaises herbes sur le site touché en utilisant, dans la mesure du possible, un autre herbicide appartenant à un groupe différent. Empêcher la propagation des mauvaises herbes résistantes d'un champ à l'autre en nettoyant le matériel de labour et de récolte avant le passage dans un autre champ et en utilisant des semences non contaminées.

Faire analyser les graines de mauvaises herbes potentiellement résistantes par un laboratoire qualifié afin de confirmer leur résistance et d'opter pour un autre herbicide.

Communiquer avec les spécialistes ou les conseillers agricoles certifiés de la région pour obtenir des recommandations supplémentaires sur une culture ou un biotype de mauvaise herbe précis pour ce qui est de la gestion de la résistance aux pesticides et de la lutte intégrée contre les mauvaises herbes.

Pour obtenir davantage d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, communiquer avec Farmer's Business Network Canada, Inc. au 1-844-200-FARM (3276) ou au www.fbn.com.

AVIS À L'UTILISATEUR

LIRE CE QUI SUIT AVANT DE SOUMETTRE CE PRODUIT À DES UTILISATIONS SPÉCIALES.

Le MODE D'EMPLOI de ce produit, en ce qui concerne les utilisations décrites dans cette partie de l'étiquette, a été élaboré par des personnes autres que Farmer's Business Network Canada, Inc. dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. Dans le cas de ces utilisations, Farmer's Business Network Canada, Inc. n'a pas complètement évalué la performance (efficacité) et(ou) la tolérance des cultures (phytotoxicité) du produit lorsqu'il est utilisé de la façon indiquée sur l'étiquette pour l'ensemble des conditions environnementales ou des variétés végétales. Avant d'appliquer le produit à grande échelle, l'utilisateur devrait faire un essai sur une surface réduite, dans les conditions du milieu et en suivant les pratiques courantes pour confirmer que le produit se prête à une application généralisée.

MODE D'EMPLOI DANS LES RÉGIONS D'OKANAGAN ET DES TERRASSES DE CRESTON EN COLOMBIE-BRITANNIQUE

L'herbicide FOAX peut être utilisé pour supprimer la folle avoine, la sétaire verte et la sétaire glauque dans le blé de printemps et le blé dur dans les régions de l'Okanagan et des terrasses de Creston en Colombie-Britannique. Consulter les sections appropriées de cette étiquette pour de l'information sur les stades de croissance des cultures et des mauvaises herbes, les doses d'emploi, les directives de mélange et d'application et les précautions.

Tous les autres produits mentionnés suivis des symboles ® ou MD sont des marques de commerce de leurs fabricants respectifs.